

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes cultures

Champagne-Ardenne

BSV du 14/03/2013 - semaine 11

A RETENIR CETTE SEMAINE

COLZA :

- Les colzas ont profité des températures douces de la semaine dernière : dans 56% des parcelles, des élongations de tige sont visibles (25% la semaine dernière).
- Cette douceur a également été favorable au vol de charançon de la tige du colza qui est signalé dans 61% des pièges. L'ensemble de la région est concerné.

COLZA

REPRISE DE VEGETATION BIEN ENGAGEE :



Les colzas ont profité des températures douces de la semaine dernière pour progresser en stade. Des élongations de tige sont visibles dans plus d'une parcelle sur 2 (25% la semaine dernière).

- stade C1 non atteint dans 5% des parcelles du réseau,
- 31% ont atteint le stade C2 - apparition de la tige sur 50 à 100% des plantes,
- 62% sont au stade C1 - reverdissement des feuilles du cœur, avec toutefois des entrenœuds visibles sur près de 40% des parcelles.

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA :

Situation :

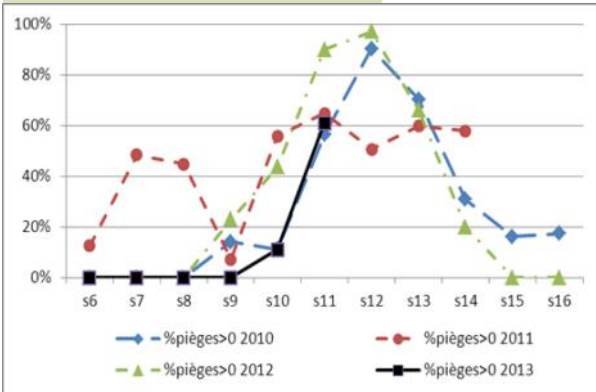
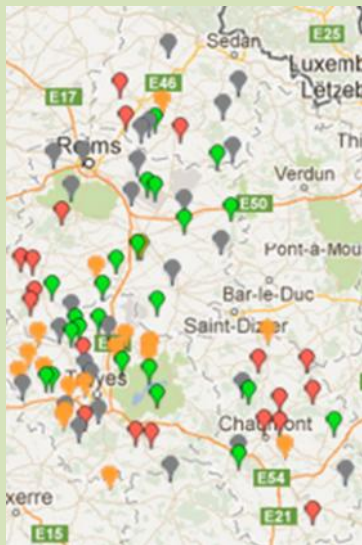
Les conditions douces de la semaine dernière ont été favorables au vol du charançon de la tige du colza sur **l'ensemble de la région** : dès le lundi 4 sur le sud de la région et dans la semaine sur l'ensemble de la région. Les conditions ont également été favorables au vol le samedi 9 mars.

On signale la présence du charançon de la tige du colza sur 61% des cuvettes du réseau avec en moyenne 6,8 individus capturés. Leur nombre dans les cuvettes est compris entre 1 et 46. L'ensemble de la région est concerné par ces captures.

Le vol a débuté plus tardivement que lors des dernières campagnes (figure ci-contre) mais il est bien engagé maintenant.

La FREDONCA a débuté les dissections de charançons de la tige du colza. Sur 14 femelles provenant de l'Aube, de la Haute Marne et de la Vallée de la Vesle dans la Marne, les toutes premières femelles (6 sur 14) ont engagé leur maturation ; elles proviennent toutes les 6 du sud de la région (Aube et Haute Marne).

Proplant confirme que le vol a bien débuté sur les 5 stations suivies dans la région : Troyes, Saint-Dizier, Langres, Charleville-Mézières et Reims. Le vol est peu avancé à Langres (3% de réalisé) mais sur la station de Troyes, il est réalisé à plus de 50%. A ce jour Proplant indique que les pontes n'ont pas débuté.



Analyse de risque :

Le vol du charançon de la tige du colza est confirmé, les premières femelles ont engagé leur maturation sur le sud de la région et dans plus d'une parcelle sur 2 des élongations de tige sont visibles (25% la semaine dernière). En présence de tige le risque est donc réel sur le sud de la région.

Ailleurs le risque progresse et deviendra réel au prochain réchauffement. En effet une fois en parcelle, le ravageur est actif dès 6°C. Par contre, il ne vole qu'à partir de 9°C (le vol se généralise à partir de 12°C). De plus à la mi-mars, le stade C2 sera atteint rapidement.

Pour mémoire

L'adulte n'est pas directement nuisible ; c'est l'introduction des œufs dans la tige qui provoque une réaction et conduit à la déformation, voire à l'éclatement des tiges. Les pertes de rendement sont aggravées en cas de stress hydrique ou d'attaques d'autres ravageurs. Etant donné la nuisibilité potentielle élevée de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque.



CHARANÇON DE LA TIGE DU CHOU

Lors des relevés de pièges, attention de ne pas confondre le charançon de la tige du colza, nuisible, avec le charançon de la tige du chou souvent aussi présent dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou, considéré peu nuisible, ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforant la tige et s'attaquent à la moelle, sans conséquence sur la croissance de la tige.

En ce début de semaine, il était visible dans 35 des parcelles avec un record à plus de 900 charançons de la tige du chou dans un piège. En moyenne, on dénombre 100 insectes dans les pièges avec captures.

Le charançon de la tige du chou se distingue du charançon de la tige du colza par la couleur rousse des extrémités de ses pattes et une tâche blanchâtre dorsale entre le thorax et l'abdomen. Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs. Le charançon de la tige du colza a l'extrémité des pattes noires.

MELIGETHES

Des captures sont signalées dans 5 pièges sur végétation, en accord avec les prévisions du modèle proPlant qui considèrerait que les conditions douces de la semaine passée étaient favorables aux tous premiers déplacements de ces insectes à la recherche de pollen sur diverses plantes.

Rappelons que les captures dans les pièges sont un indicateur d'activité mais que le risque est évalué à partir du comptage des insectes présents sur les plantes pour une période de risque qui ne débute qu'à partir de l'apparition des boutons (stade D1).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Grandes Cultures : Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - CETIOM - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - Féculerie d'Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

Rédigé par le CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, l'ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'Agriculture de l'Aube (représentant les organismes de développement), et de VIVESCIA (représentant les organismes stockeurs).

Crédits photos : CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Vincent BOCHU, CRA Champagne-Ardenne, 03 26 65 18 52, v.bochu@champfagric.fr

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la CRA : <http://www.champfagric.fr/-16-BSV-> et de la DRAAF : www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante v.bochu@champfagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.